

Rapport d'activité 2018



MSA Alpes-Vaucluse



Sommaire

p.4

Édito
de la Présidente



p.5

Édito
de la Directrice
Générale

p.6

La MSA et
ses Adhérents

p.7

Les piliers de la MSA

- Le guichet unique
- Le réseau des élus

p.11

La MSA connectée à ses Adhérents

- Une relation connectée
- Une relation de proximité

p.16

La MSA
auprès
des Adhérents



p.18

La MSA
auprès
des entreprises

p.21

La MSA au cœur de la protection sociale

- Les prestations

- Santé
- Famille
- Retraite

- Les cotisations



p.27

La MSA Alpes-Vaucluse, un organisme responsable

- Une MSA performante
- Une gestion saine
- Une lutte contre la fraude efficace
- Une gestion active du risque



p.30 – On en parle - Revue de presse



4 - Rapport d'activité 2018



➤ MOBILISONS NOUS !

Pour 2019, je veux vous redire ma conviction, profonde, que nous, élus de la MSA, avons notre avenir en main.

Face aux crises sociales, sanitaires, économiques ou encore météorologiques qui peuvent entraver notre chemin, nous savons que nous pouvons compter sur notre protection sociale agricole pour nous aider à surmonter ces épisodes tumultueux.

Notre MSA n'est pas une institution figée dans le passé, mais bien une entité composée de femmes et d'hommes attentifs aux évolutions de la société et de l'environnement agricole.

C'est ce qu'entend démontrer une fois de plus la MSA en mobilisant les élus et les salariés des caisses autour d'une démarche globale appelée le plan stratégique MSA 2025.

Ce plan comporte de nombreuses idées et propositions. La philosophie globale de ce plan stratégique consiste à préserver ce qui fait l'ADN de la MSA tout en identifiant des pistes d'évolution et d'amélioration.

C'est cet état d'esprit qui nous anime dans notre activité d'élus depuis toutes ces années : rechercher et construire des solutions pour que la MSA réponde aux besoins des adhérents le plus concrètement et le plus efficacement possible.

A ce propos, je vous livre mon sentiment : il faut que la MSA demeure une source de valeur ajoutée pour les entreprises qui investissent dans la sécurité de leurs salariés. Il faut que la MSA prête toujours

une oreille attentive aux exploitants qui expriment leurs difficultés. Il faut qu'elle continue à offrir une aide personnalisée aux familles plongées dans la précarité ; qu'elle soit une conseillère avisée pour les futurs retraités ; qu'elle encourage la transition numérique sans négliger l'accompagnement ; qu'elle soit présente sur le web comme au cœur des territoires.

En un mot comme en cent, je crois que notre MSA doit rester au plus près de celles et ceux qui ont besoin d'elle.

Je crois que cette aspiration - que nous sommes nombreux à partager - mérite d'être défendue. Il faut que 2019 soit l'année de notre implication pour réaffirmer notre attachement à notre modèle social et, cela, afin de préparer la mobilisation forte que méritent les élections MSA 2020.

Qu'il s'agisse de la question de la prédation, des difficultés que rencontrent certaines zones défavorisées, du maintien de l'exonération TO/DE ou encore des effets de la réforme des retraites, les sujets sont nombreux et nous avons tous de bonnes raisons de rester vigilants.

Dès à présent, il faut que cette énergie ne soit pas gaspillée et qu'elle serve utilement à mobiliser les forces vives du monde agricole afin que les élections MSA soient une réussite en 2020.

Marie-Claude SALIGNON
Présidente

➤ CONSOLIDER POUR AVANCER



L'année 2018 aura été placée sous le signe de la consolidation. D'abord, concernant les réorganisations et les mutualisations de proximité (avec les MSA voisines de Provence Azur et de Corse) qui avaient été lancées en 2017 et dont les premiers résultats se mesurent aujourd'hui.

La mise en œuvre de ces dernières a été menée efficacement et, à ce titre, il faut saluer le climat de bonne entente que nous avons réussi à instaurer avec les MSA de Provence Azur et de Corse.

Le projet était ambitieux et nous sommes parvenus à le conduire positivement. D'abord, parce que nous avons respecté le calendrier dans lequel s'inscrivait notre démarche – sans retard ni précipitation. Ensuite, parce que les résultats, qui étaient quelque peu vacillants au début, se sont sensiblement améliorés aujourd'hui.

C'est le propre des changements lorsqu'ils interviennent au sein d'une organisation humaine : ils nécessitent un temps d'adaptation et il faut parfois un délai avant qu'ils ne portent leurs fruits. C'est pour cela que je veux parler de consolidation. Je crois que c'est la phase dans laquelle est entrée notre activité.

Cela a nécessité un très fort investissement du personnel et il faut le saluer.

Si 2018 est l'année de la consolidation, c'est aussi parce que la MSA Alpes-Vaucluse a choisi de consolider encore sa présence territoriale en ouvrant une nouvelle agence d'accueil à Orange, contiguë de la CPAM, de la CAF et de la CAR-SAT.

Il s'agissait d'un engagement fort pris par le Conseil d'Administration en 2017 et qui a pu se concrétiser dès 2018 grâce à l'implication des salariés de la caisse et au concours bienveillant de la CPAM.

Le résultat a fière allure et nous espérons que le public accueilli dans cet espace retiendra que le maintien des services de proximité est une priorité en MSA.

Comme le souligne le rapport de la Cours des Comptes de mars 2019 : notre force réside notamment dans cette proximité qui constitue un atout et qui mérite d'être portée en modèle*.

Continuons donc à bâtir et à consolider nos activités au service des Adhérents, c'est ce que je souhaite pour notre régime agricole.

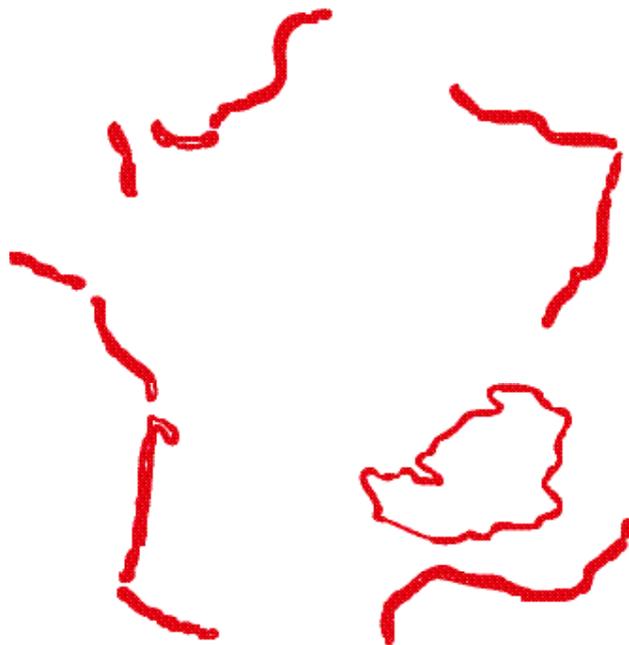
Anne-Laure TORRESIN
Directrice Générale

* « Le réseau de la MSA comporte également un maillage dense de 612 points d'accueil physique sur le territoire, (...) le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires pourrait s'orienter vers d'autres partenariats, tel que celui qui lui a été proposé par la MSA. Particulièrement identifiée dans les territoires ruraux, forte d'un réseau structuré et professionnalisé et d'une connaissance de l'ensemble des branches, la MSA pourrait offrir le cadre d'un nouveau modèle de MSAP. »

« L'accès aux services publics dans les territoires ruraux », rapport de la Cour des Comptes de mars 2019 – pp. 53 & 99.

LA MSA ET SES ADHÉRENTS*

- Salariés agricoles
58 076
- Exploitants
9 180
- Conjointes collaborateurs
700
- Employeurs de main d'œuvre
5 353



- Retraités
87 889
- Personnes protégées en Assurance Maladie
83 948
- Allocataires de prestations familiales
15 611

9,7 % de la
population
de nos
3 départements

LES PILIERS DE LA MSA

Le guichet unique

La MSA est le 2^{ème} régime de protection sociale en France. Elle propose à ses Adhérents un *guichet unique*.

Par ce système, qui fait toute l'originalité du régime agricole, la MSA gère l'ensemble des branches de la sécurité sociale. Elle prend également en charge la médecine du travail et la prévention des risques professionnels.

Elle dispose ainsi d'une approche globale des situations et des besoins lui permettant d'apporter les solutions les mieux adaptées.

Acteur reconnu des territoires ruraux, elle intervient à travers sa politique d'action sociale dans les domaines de la petite enfance, de la jeunesse, de l'insertion, de l'accès aux soins, de la prévention santé et de la perte d'autonomie.

La gouvernance mutualiste

La MSA est le seul organisme à disposer de représentants locaux élus par l'ensemble des Adhérents. Elle bénéficie ainsi d'un maillage territorial dense qui lui permet d'être et d'agir au plus près des préoccupations des individus, des entreprises et des territoires.

Les élus locaux constituent un relais précieux entre les Adhérents et le Conseil d'administration, que ce soit en termes d'information ou d'expression des besoins.

Il appartient aux élus locaux de désigner leurs représentants au sein du Conseil d'administration.

» Le Conseil d'Administration

Composé de 29 membres, le Conseil d'Administration définit la politique de la caisse dans les domaines de l'action sanitaire et sociale, de la prévention santé, des risques professionnels et de l'offre de services sur les territoires.

Au niveau national, dans le cadre de Commissions Institutionnelles, les Administrateurs des caisses sont largement impliqués et associés à la réflexion, aux travaux du Conseil Central et à la définition des engagements de l'Institution. Madame SALIGNON est d'ailleurs membre du Conseil Central de la CCMISA.

Au sein du Conseil, des comités et commissions se réunissent pour travailler sur la protection sociale, sur l'action sociale et traiter des questions de santé.

Ils émettent des avis sur les questions qui les concernent. Ces avis peuvent être *simples* - le Conseil d'Administration n'est pas tenu de le suivre - ou *conformes* - la décision du Conseil d'Administration doit suivre l'avis du comité.

REPÈRES 2018

- 6 réunions du Conseil d'Administration
- 1 Assemblée Générale



Le Conseil d'Administration et la Direction lors de la visite de la MSAP de Seyne-les-Alpes

Les Comités et les Commissions

Pour mener à bien ses missions, le Conseil d'Administration s'appuie sur des comités et commissions constitués d'Administrateurs.

➤ Le Comité de Protection Sociale des Non-Salariés (CPSNS)

Il traite les questions de protection sociale des non-salariés agricoles : santé sécurité au travail, législation ...

Présidente : Mme Lucette GUGLIELMINO

REPÈRES 2018

- 5 réunions du CPSS et
- 3 réunions du CPSNS

➤ Le Comité de Protection Sociale des Salariés (CPSS)

Il traite les questions concernant la protection sociale des salariés agricoles: santé, sécurité au travail, législation...

Présidente : Mme Annie ROSSI

➤ Le Comité Paritaire d'Action Sanitaire et Sociale (CPASS)

REPÈRES 2018

- 8 réunions du CPASS afin d'examiner
 - 84 dossiers individuels
 - 120 demandes de subventions
 - et plus de 130 projets sociaux

Il soumet au Conseil d'Administration les principes généraux et les moyens de mise en œuvre de la politique d'Action Sanitaire et Sociale du territoire Alpes-Vaucluse.

Des actions sont déclinées pour chaque public : la petite enfance, les familles, les jeunes, les actifs, les seniors et les territoires ruraux.

Présidents : M. Jean LAGIER-TOURENNE et M. André BARNOIN

La présidence est assurée par alternance.

➤ La Commission de Recours Amiable (CRA)

Elle a pour objet de régler de façon amiable les différends d'ordre administratif entre les Adhérents et la caisse.

REPÈRES 2018

- 6 réunions de la CRA afin d'examiner
 - 2 176 remises de majorations de retard
 - 589 échéanciers de paiement de cotisations accordés
 - 312 demandes de remises d'indus
 - 470 contestations de droit

REPÈRES 2018

- 22 réunions des commissions des rentes des salariés et non salariés
- 211 dossiers salariés et 59 dossiers non salariés examinés

➤ La Commission des Rentes

Elle étudie les dossiers consécutifs aux accidents du travail et aux maladies professionnelles.

10 - Rapport d'activité 2018

Le réseau des élus

Il se compose de 727 délégués cantonaux titulaires et suppléants. Véritables relais sur les territoires, ils confèrent une dimension humaine à la relation entre la MSA et ses Adhérents. Par leur implication quotidienne, les élus contribuent à faire vivre la proximité entre la MSA et la population agricole.

Qu'il s'agisse de trouver des solutions concrètes ou de relayer des informations, les élus participent à enrichir la vie mutualiste. Leur présence et leur travail permettent à la MSA de rester ancrée dans les territoires.

>> Les comités départementaux

Relais du Conseil d'Administration, les comités ont vocation à renforcer l'organisation politique de la caisse pluri départementale en maintenant un lien de proximité entre les administrateurs, les élus locaux et les Adhérents.

REPÈRES 2018

- 2 réunions des comités départementaux
- et un carrefour réunissant les deux comités des Alpes et du Vaucluse

Ils participent à la représentation locale de la Caisse, à l'animation du réseau des élus, ainsi qu'au développement sanitaire et social des territoires ruraux.

>> Les réunions cantonales

Comme chaque année, le Conseil d'Administration a décidé d'organiser des réunions inter cantonales afin de mieux informer les élus au sujet des dernières actualités institutionnelles et des évolutions du monde de la protection sociale.

Moments privilégiés d'information et de dialogue, les réunions cantonales ont permis d'échanger autour des thématiques suivantes :

- Les actualités réglementaires
 - Le prélèvement à la source (PAS)
 - La DSN et le TESA
 - Le Dossier Médical Partagé (DMP)
- Les démarches institutionnelles
 - Le plan stratégique 2025
 - Les élections MSA 2020
- La MSA et son environnement
 - Les missions de la MSA dans son rôle d'organisme de protection sociale
 - Les enjeux de la réforme des retraites
 - Le bilan de l'activité de Recours Contre Tiers
- Les faits marquants
 - Le journal des élus
 - L'ouverture de l'agence d'Orange

Le mot du 1^{er} Vice-Président

« La prévention est le fil rouge de notre Assemblée générale 2019. Bien que la prévention soit au coeur de l'action des élus sur les territoires, elle est souvent perçue de façon encore trop restrictive.

Avec du recul, la prévention couvre un champ d'action large qui permet d'anticiper bien des maux. Au-delà de la vaccination ou du dépistage des cancers, je veux parler de prévention sociale, de prévention de la désinsertion professionnelle, de prévention des accidents du travail ... bref, la prévention dans tous ses états !

Ces formes variées de préventions participent à la santé et au bien-être des adhérents et - en réduisant les dépenses de soins qui peuvent être ainsi évitées - elles ont aussi le mérite de préserver la santé budgétaire de notre régime de protection sociale agricole. Cultivons la prévention ! »

M. Jean-Michel MAZET



La MSA connectée à ses Adhérents



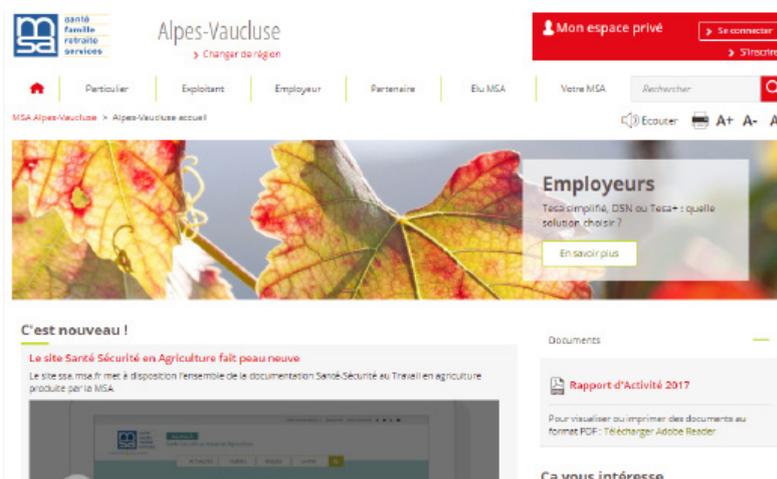
LA MSA ET SES ADHÉRENTS

Un environnement en mouvement !

Bien que l'accueil physique et téléphonique reste présent, nos modes de contacts évoluent avec le développement du numérique. Notre offre de services en ligne répond non seulement aux attentes de nos Adhérents mais aussi à l'obligation de passer par la voie dématérialisée pour certaines démarches.



84% des adhérents satisfaits*



Connexions au site <https://alpes-vaucluse.msa.fr>

➤➤ Nombres de pages vues : 2 630 000



➤➤ 64 140 emails envoyés



➤➤ 23 288 SMS envoyés + 144%



➤➤ 76 789 connexions en 2018 + 36 %
➤➤ 5 995 utilisateurs de l'application

Un site internet offrant de nombreuses démarches en ligne !

L'accès à plus de 92 services en ligne, via « Mon espace privé », favorise l'autonomie de chacun à tous moments de l'année, 24h/24, 7j/7, dans la gestion de sa protection sociale, particuliers et entreprises.

Une assistance téléphonique est accessible au 04 71 64 57 43 que ce soit en cas de difficulté de connexion ou simplement afin d'être accompagné dans l'utilisation des services en ligne.

VOLET PARTICULIERS

- 1- Mes derniers documents
- 2- Paiement Famille Logement
- 3- Prime d'activité...

VOLET ENTREPRISE

- 1- Le titre emploi simplifié agricole (TESA)
- 2- Consulter mes factures
- 3- La déclaration préalable à l'embauche...

LA MSA DANS L'ACCUEIL ET LA PROXIMITE

Depuis le 1^{er} juin 2014, nos agences d'Avignon, Gap, Manosque, Digne, Coustellet et - depuis cette année - Orange sont ouvertes toute la journée, et les après-midis sont exclusivement consacrés à l'accueil des Adhérents sur rendez-vous.

➤ 65 743 personnes reçues

➤ 11 222 sur Rendez-Vous



48
MSAP

➤ 260 visites par jours ouvrés - dont 44 sur RDV

7 agences et 15 points d'accueil, répartis sur le territoire pour un service de proximité et de qualité.

Le Rendez-Vous, un moment privilégié !

Depuis le 3 avril 2018, les points d'accueil de la MSA Alpes-Vaucluse reçoivent les Adhérents sur rendez-vous*. Au programme : gain de temps, efficacité et réponse sur-mesure dans les agences, les points d'accueil et les Maisons de Services aux Publics (MSAP).

Pour prendre rendez-vous

- En vous connectant sur <https://alpes-vaucluse.msa.fr> dans Mon Espace Privé

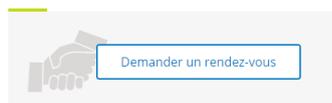


- Rubrique « Contacts & échanges »

Contact & échanges

- Puis cliquez sur « Demander un rendez-vous »

Prendre un rendez-vous



Demande de rendez-vous



Ou par téléphone au 04 90 13 67 99

* à l'exception des agences d'Avignon, Coustellet, Orange, Carpentras, Manosque, Digne-les-Bains et Gap : accueil sans rendez-vous le matin et sur rendez-vous l'après-midi.

LA RELATION ÉCRITE ET TÉLÉPHONIQUE

➤ 776 814 courriers envoyés



➤ 343 690 courriers reçus



➤ 198 693* appels traités
pour un taux de décroché de 85 %

Les mutualisations menées avec la MSA Provence Azur et la MSA de Corse ont permis d'élargir l'ouverture de la plage de réponse téléphonique. Désormais, vous pouvez joindre la MSA Alpes-Vaucluse de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

* Correspond aux appels pour les prestations et les cotisations



LA MSA AUPRÈS DES ADHÉRENTS

La prévention santé à chaque instant de la vie



De l'enfance à l'âge adulte, de la fondation d'une famille à la création d'une entreprise, dans la maladie ou le maintien en emploi, la MSA est à vos côtés*.

Vaccination Rougeole Oreillons Rubéole (ROR)

Taux de participation 73 %
Pour les enfants avant 2 ans
700 enfants se sont vus proposer le vaccin

Dépistage des cancers

Des actions de sensibilisation en présence de professionnels de santé, sous forme de ciné-débat, conférence, théâtre-débat ...

Près de 30 000 assurés invités à se faire dépister

Les Instants Santé

Les Instants Santé sont l'occasion de faire un **bilan santé complet et gratuit** permettant d'évaluer les facteurs de risque liés aux habitudes de vie et ainsi de prévenir le développement de certaines maladies.

Le nouveau dispositif depuis le 1^{er} janvier 2017

Afin d'améliorer le taux de participation, un nouveau protocole pour les adultes de 25 à 75 ans est mis en œuvre. Désormais, seuls sont invités les Adhérents «ciblés», c'est-à-dire ceux pour lesquels un besoin en termes de prévention a été identifié.

5 500 personnes conviées en 2018 par la MSA Alpes-Vaucluse à un entretien infirmier personnalisé, suivi d'une animation nutritionnelle.

Prévention du vieillissement

Viellir est un phénomène naturel. En effet, tout au long de la vie notre corps évolue et de nouveaux besoins apparaissent auxquels il est nécessaire de répondre.

Pour avancer en âge sereinement, il est important de rester actif, de veiller à son alimentation, de conserver une activité physique, de stimuler son esprit, d'adopter des comportements protecteurs pour sa santé et de maintenir le contact avec les autres.

La MSA, en partenariat avec l'ASEPT* dans la diffusion de programmes de prévention et d'éducation pour la santé, propose aux séniors, dans le cadre du plan *Bien Vieillir* des actions collectives.

111 actions menées - 1 567 participants

Prévention dentaire à destination des jeunes et des femmes enceintes

3 700 jeunes invités à bénéficier d'un examen de prévention bucco-dentaire

Sensibilisation des jeunes à l'arrêt du tabac

44 jeunes sensibilisés autour de 3 ateliers dans 2 MFR

Vaccination contre la grippe



26 676 Adhérents concernés
Taux de participation 43 %

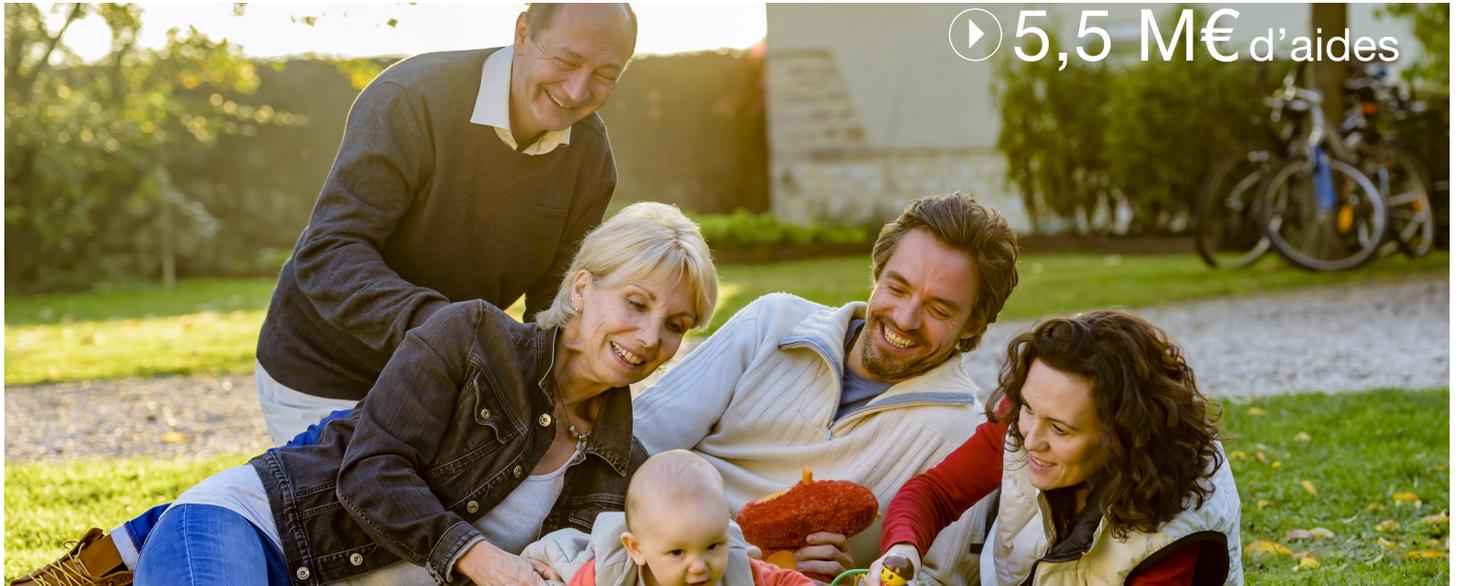
L'ASEPT

L'ASEPT, Association de Santé, d'Éducation et de Prévention sur les Territoires PACA, a été créée en 2012 à l'initiative de la MSA. Elle regroupe la MSA, l'Instance Régionale de Protection Sociale et Sanitaire des Indépendants (IRPSSI), la Caisse de Retraite et de Santé au Travail (CARSAT) et la Caisse d'Assurance Maladie des Industries Électriques et Gazières (CAMIEG). Elle est chargée d'assurer la promotion et la réalisation d'actions de prévention santé adaptées aux besoins de la population et des territoires. L'ASEPT invite le public à participer à des conférences et événements variés (forum, théâtre, ciné-débat...) afin de sensibiliser à la question du bien vieillir. A cette occasion, des ateliers en petit comité permettent d'acquérir des connaissances pour prévenir les troubles liés au vieillissement.



La MSA, présente à toutes les étapes de la vie

Depuis toujours, la MSA participe au développement social des territoires ruraux et à la mise en place, avec ses partenaires, d'actions et de services répondant aux besoins sanitaires et sociaux des populations vivant en milieu rural. Le plan d'action sanitaire et sociale 2016-2020 « *Mieux vivre sur les territoires* » s'articule autour de 3 axes pour lesquels la MSA Alpes-Vaucluse s'engage par ses actions individuelles et collectives auprès de ses ressortissants.



DES ACTIONS INDIVIDUELLES AUPRÈS DES ADHÉRENTS

- Accompagnement social dans le cadre de la santé et de l'accès aux droits

- Accompagnement des personnes en risque de désinsertion professionnelle

Cellule maintien en emploi pour aider à conserver une activité professionnelle.

- Accompagnement des personnes en situation de détresse et aide au répit des actifs

Cellule d'accompagnement du mal-être et du risque suicidaire.

- Des aides financières en complément de la protection sociale légale

Retrouvez notre guide des aides extra légales sur notre site <https://alpes-vaucluse.msa.fr>

DES ACTIONS COLLECTIVES SUR LES TERRITOIRES

- Programme de soutien aux aidants

Lien social et solidarité, parcours santé, aide aux aidants...

- Appel à Projets Jeunes (APJ)

Ce concours récompense des projets conçus et imaginés par des groupes de jeunes de 13 à 22 ans portant sur la culture, la solidarité, la santé.

- Charte de solidarité des aînés

Afin de rompre l'isolement et d'améliorer les conditions de vie des retraités et futur retraités sur les territoires ruraux.

- Des actions de prévention santé pour les seniors en partenariat avec l'inter-régimes (ateliers mémoire, nutrition, bien vieillir).

Les 3 axes du plan

- Agir pour le bien être au quotidien des Adhérents

- Accompagner les publics agricoles à tous les âges

- Innover sur les territoires



L'offre de services sur les territoires

Dans le prolongement de son action sanitaire et sociale, la MSA Alpes-Vaucluse s'attache à développer et à promouvoir, à travers les associations du Groupe MSA, une offre de services pour répondre, au quotidien, aux besoins de la population agricole et rurale.



- Un lycée agricole
- Deux centres de formation continue



- Des services à la personne



- Des services pour l'emploi et l'insertion

LA MSA AUPRÈS DES ENTREPRISES

Un accompagnement des entreprises et des exploitants

Dans un contexte de crise, la MSA apporte son soutien aux agriculteurs.

- 1346 dossiers de prise en charge de cotisations
■ 1 616 061 €
- 2 176 dossiers de remise de majorations de retard
■ 800 471 €
- 589 demandes d'échéancier accordées
■ 2 737 744 €

Offrir un accompagnement personnalisé



Pass'AGRI

FAIRE FACE AUX CRISES AGRICOLES AVEC LA MSA

Retrouvez sur notre site Internet <https://alpes-vaucluse.msa.fr> les dispositifs disponibles

Une aide pour les agriculteurs en situation d'épuisement professionnel.

Afin de lutter contre l'épuisement professionnel des agriculteurs, la MSA se mobilise. Pour cela, nous finançons un dispositif d'aide au répit, qui peut prendre plusieurs formes : séjour de repos, accompagnement psychologique, voyage familial, etc. Ainsi l'agriculteur durement éprouvé par son travail peut s'éloigner de son exploitation l'esprit serein, en sachant que celle-ci continuera à fonctionner grâce à un service de remplacement financé par la MSA.

- 98 situations prises en charge
- 566,5 jours de remplacement
- 100 000€ investis dans les actions d'aide au répit et la prévention de l'épuisement professionnel

Favoriser l'installation des agriculteurs par le biais de formations et de conseils, d'actions de communication et d'information.

La MSA Alpes-Vaucluse a déployé – en lien avec ses partenaires – un ensemble d'actions tournées vers les nouveaux installés.

- 55 rendez-vous nouveaux installés
- 123 jeunes ont suivi un stage 21h, organisé par les Chambres d'agriculture, avec la participation de la MSA Alpes-Vaucluse
- 986 exploitants rencontrés lors des salons, forums, etc.

Un travail de prévention des accidents professionnels

La MSA intervient pour la prévention des risques professionnels et en tant que médecine du travail des salariés, des exploitants et entreprises agricoles.

Par sa connaissance des accidents du travail et des maladies professionnelles, le service Santé Sécurité au Travail avec ses médecins et infirmières assure la surveillance médicale des salariés. De surcroît, les conseillers en prévention de l'équipe SST accompagnent les entreprises dans l'évaluation des risques professionnels et la mise en œuvre des mesures de prévention, qu'elles soient d'ordre technique ou organisationnel.



- 5 258 visites de médecine du travail
- 1 586 accidents du travail ou maladies professionnelles des salariés
- 305 accidents du travail ou maladies professionnelles des non-salariés
- 17 M€ de dépenses liées aux accidents du travail et maladies professionnelles

Les contrats de prévention : quelles démarches, quels accompagnements ?

Dans le cadre de la loi de modernisation agricole, la CCMSA a signé des conventions d'objectifs dans différents secteurs d'activité. Elles ont pour but d'inciter les entreprises adhérentes à signer, localement avec les MSA, des contrats de prévention. Ces contrats ont vocation à promouvoir la santé et la sécurité des salariés au travail en les incitant à s'impliquer, au quotidien, dans le développement de la prévention dans l'entreprise.

Ainsi, les Conseillers en Prévention de la MSA accompagnent les structures tout au long du projet et apportent un soutien méthodologique. Sous certaines conditions, la MSA peut verser une subvention d'investissement afin d'aider l'entreprise à mettre en œuvre concrètement le projet issu du contrat de prévention.

En 2018, 4 contrats de prévention ont été signés par la MSA Alpes-Vaucluse dans les secteurs de l'arboriculture, de l'horticulture et de la vinification, pour un montant total de 61 500€. Ces contrats ont notamment financé l'achat d'une chicoteuse, d'un transpalette, d'une filmeuse, d'une plateforme arboricole avec frein négatif et même la construction d'un nouvel hangar sur la base des conseils prodigués par les conseillers prévention MSA.

➤ 854 jours consacrés par les conseillers en prévention à l'accompagnement des entreprises (interventions, études, diagnostics, formations).

Un plan Santé Sécurité au Travail (SST) 2016/2020

Des actions, concrètes et adaptées aux réalités du terrain, articulées autour de 6 grands axes.

LES ACTIONS 2018

■ 4 réunions de sensibilisation

Risque de chutes de hauteur en arboriculture & conférence régionale « phytosanitaires » en partenariat avec les CPHSCT* de la région PACA.

■ 7 formations gestes & postures

Prévention des risques liés à l'activité physique.

■ 169 formations Sauvetage

Secourisme du Travail pour 1 672 personnes

■ 4 formations animateur prévention

Il s'agit de former des relais sécurité dans les entreprises. Ces relais ont pour mission d'animer la prévention dans le management quotidien afin que celui-ci constitue un levier d'amélioration de la performance globale de l'entreprise.

Les 6 axes du plan

- La sécurité au contact des animaux dans les secteurs de l'élevage
- L'exposition au risque chimique
- Le machinisme agricole
- Les risques psychosociaux
- Les troubles musculosquelettiques (TMS)
- L'employabilité des actifs agricoles

■ 9 formations « certiphyto »

LES PRIORITÉS 2019

➤ Le bien-être au travail :

■ Réunion « Et si on parlait travail » pour les exploitants.

■ Formation & sensibilisation des entreprises aux enjeux de la Qualité de Vie au Travail.

■ Proposition d'accompagnements individuels.

■ Participation à l'élaboration de la Charte Qualité de Vie au Travail du territoire PACA avec nos partenaires.

■ Création d'un groupe de parole et d'action autour de 6 entreprises pilotes sur le sujet de la qualité de vie au travail.

* CPHSCT Commission Paritaire d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

Et si on parlait travail ?

Dans une même journée, l'exploitant revêt tour à tour différentes casquettes : décisionnaire, organisateur, opérateur. Pris par le temps et un travail complexe, il est souvent seul pour décider et gérer de multiples contraintes.

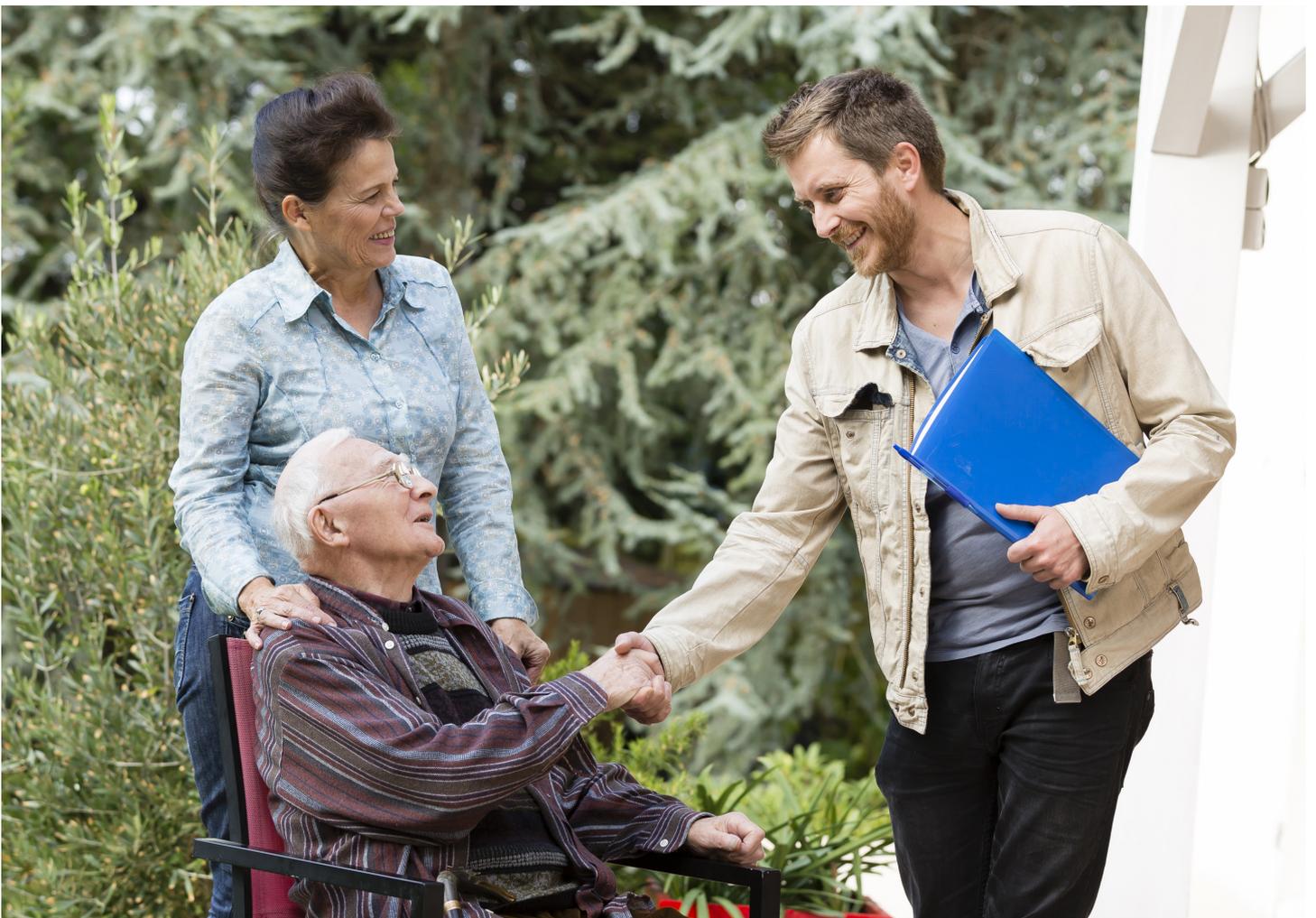
Alors comment faire pour concilier vie professionnelle et familiale ? Comment garder du temps pour soi ? Comment ne pas tomber dans l'épuisement professionnel quand on aime son métier et qu'on y consacre la majeure partie de son temps ?

Le service Santé Sécurité au Travail organise des rencontres-débats. A partir de la projection du film «Et si on parlait travail», réalisé par Mme Josiane VOISIN, ergonomiste, la parole est donnée aux exploitants afin d'échanger sur leurs difficultés et les stratégies mises en place pour y faire face.

Les services Santé Sécurité au Travail et Action Sanitaire et Sociale proposent aux exploitants qui le souhaitent une offre d'accompagnement personnalisé pour aller plus loin : groupes de parole, formations, solutions d'aide au répit et de remplacement ...

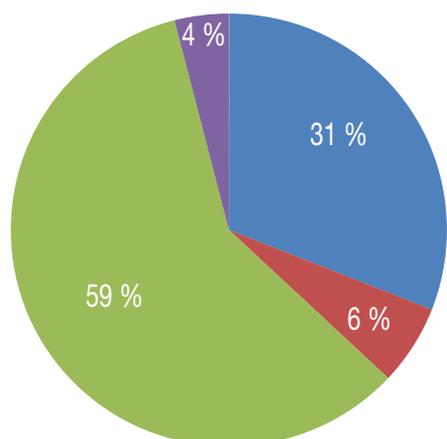
98 personnes ont bénéficié de l'aide au répit en 2018

La MSA au coeur de la protection sociale



LES PRESTATIONS

➤➤ 480 M€ de prestations versées



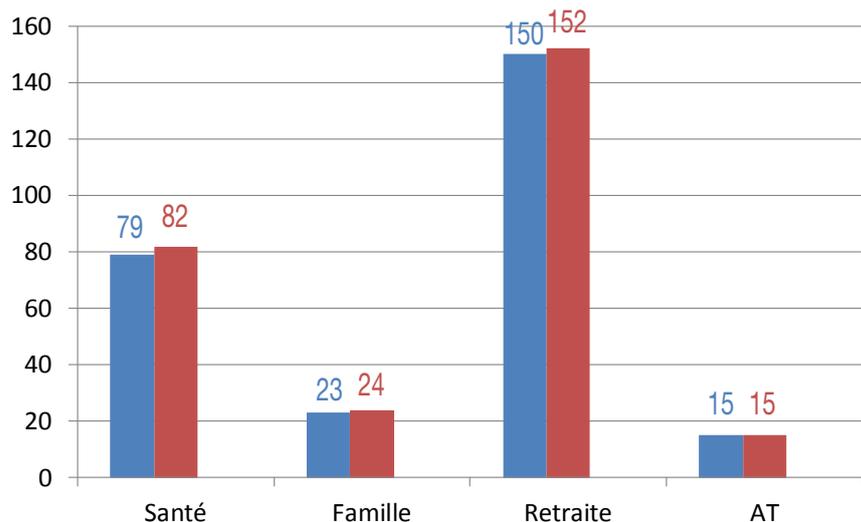
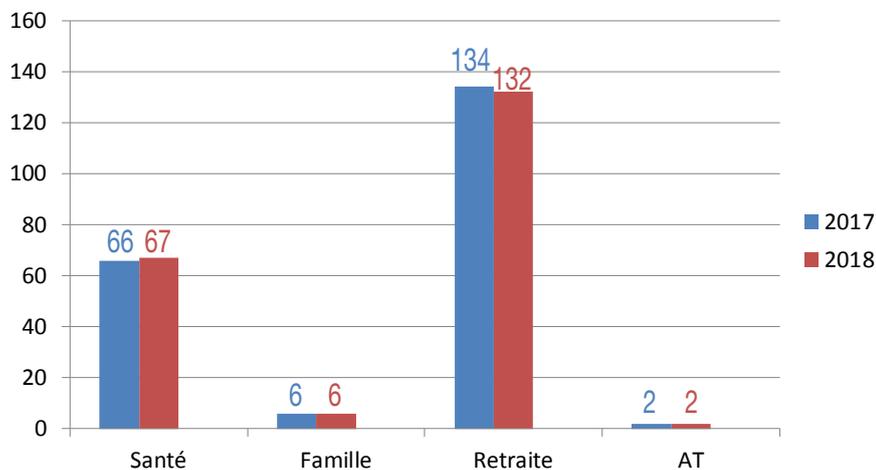
➤➤ 207 M€ aux non-salariés

➤➤ 273 M€ aux salariés

➤➤ Répartition des prestations

- Santé
- Famille
- Retraite
- Accidents du travail

➤➤ Évolution des prestations versées aux non-salariés en M€



➤➤ Evolution des prestations versées aux salariés en M€



LES PRESTATIONS SANTÉ

➤ 83 948 ressortissants couverts en assurance maladie

➤ 149 M € de prestations santé versées

➤ 1 743 993 feuilles de soins électroniques traitées

➤ 76 540 feuilles de soins papiers traitées

➤ 9 044 bénéficiaires CMU-C*

➤ 2 366 bénéficiaires ACS*

➤ Les feuilles de soins papiers sont traitées en moyenne en

24 jours et les feuilles de soins électroniques en

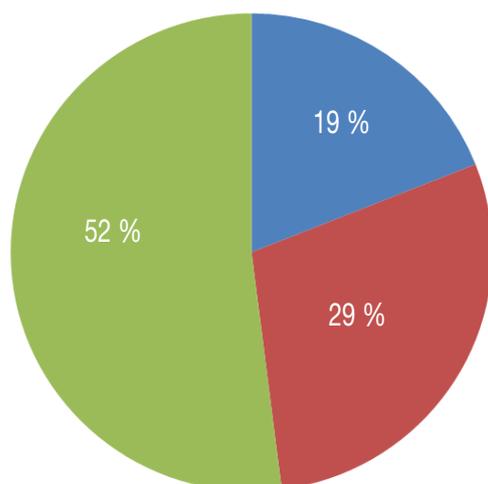
moins d'une journée



*CMUC : Couverture Maladie Universelle Complémentaire

*ACS : Aide Complémentaire Santé

➤ Répartition des prestations santé



◆ **Pharmacie** : il s'agit principalement des remboursements des produits et prestations listés par l'Assurance maladie.

◆ **Frais médicaux** : cela comprend les honoraires, les transports et les autres prestations en nature.

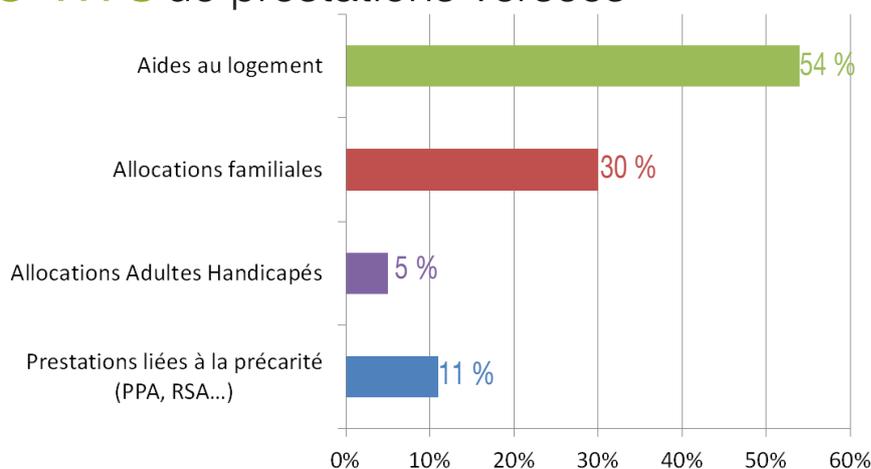
◆ **Établissements de santé** : il s'agit des remboursements liés aux activités des établissements sanitaires, médicaux sociaux, des hôpitaux et des cliniques privées.

LES PRESTATIONS FAMILLE

➤ 15 611 bénéficiaires de prestations



➤ 30 M€ de prestations versées



70% des prestations familiales payées dans le mois*

Des aides au logement ... mais pas seulement



La MSA verse l'aide personnalisée au logement (APL), les allocations logement (ALS et ALF) et les prêts légaux aux familles qui rencontrent des difficultés pour se loger.

Par ailleurs, elle accorde des aides financières destinées spécifiquement à la rénovation et à l'adaptation de logements accueillant des personnes en perte d'autonomie (personnes âgées et personnes en situation de handicap).

Dans le cadre de sa politique d'action sociale, la MSA intervient sur plusieurs axes correspondant aux difficultés et aux attentes de ses ressortissants, l'action contre le logement indigne constitue un de ses engagements.

LA RETRAITE

>> 283 M€ de prestations servies pour :

- 62 910 salariés agricoles
- 24 979 non-salariés agricoles
- 99 % des retraites sont versées dans un délai conforme à nos engagements*

*Engagements contractés dans la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) signée avec l'Etat, soit un délai net de moins de 4 mois, dossier dûment complété.

Dès 60 ans, on adopte les bons réflexes avec les Ateliers Vitalité !

Mis en place depuis l'automne 2017, ces ateliers permettent de prendre soin de soi, d'améliorer sa qualité de vie et de préserver son capital santé.

Ludiques et interactifs, les Ateliers Vitalité se décomposent en 6 séances de 2h30 articulées autour des thématiques suivantes :

■ Atelier 1 " Mon âge face aux idées reçues "

Comment appréhender positivement cette nouvelle étape dans sa vie.

■ Atelier 2 " Ma santé : agir quand il est temps "

Les indispensables pour préserver sa santé le plus longtemps possible : dépistages, bilans, vaccins, traitements...

■ Atelier 3 " Nutrition, la bonne attitude "

Adopter une alimentation variée et équilibrée qui allie plaisir et santé.

■ Atelier 4 " L'équilibre en bougeant "

Comment agir au quotidien pour préserver sa condition physique.

■ Atelier 5 " Bien dans sa tête "

Identifier les activités qui favorisent le bien-être : sommeil, relaxation, mémoire...

■ Atelier 6 " Un chez moi adapté, un chez moi adopté "

Prendre conscience des risques dans sa maison pour rendre son logement plus sûr.

ou

■ " À vos marques, prêt, partez "

Des exercices physiques, ludiques et accessibles à tous.



LES COTISATIONS

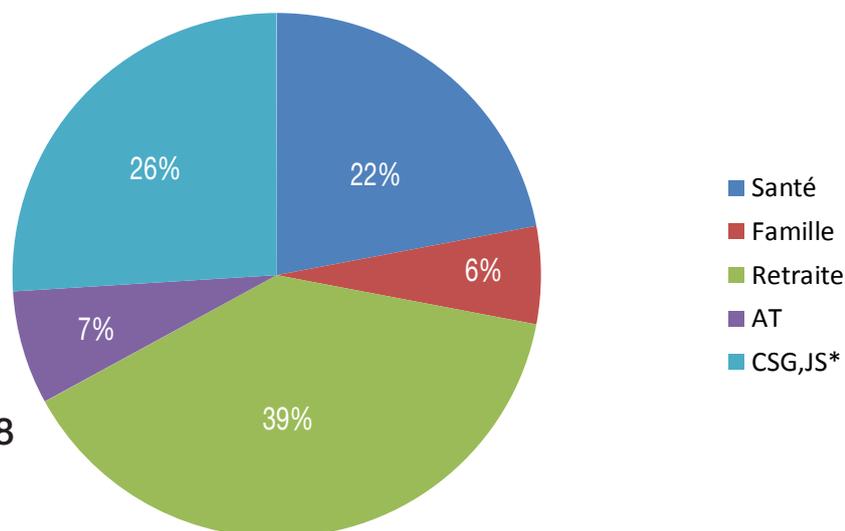
➤ 245 M€ de cotisations recouvrées

LE RATIO COTISATIONS / PRESTATIONS

Pour 1€ de cotisations perçues



1,96 € de prestations est versé en 2018



*CSG, JS: Contribution Sociale Généralisée et Journée de Solidarité

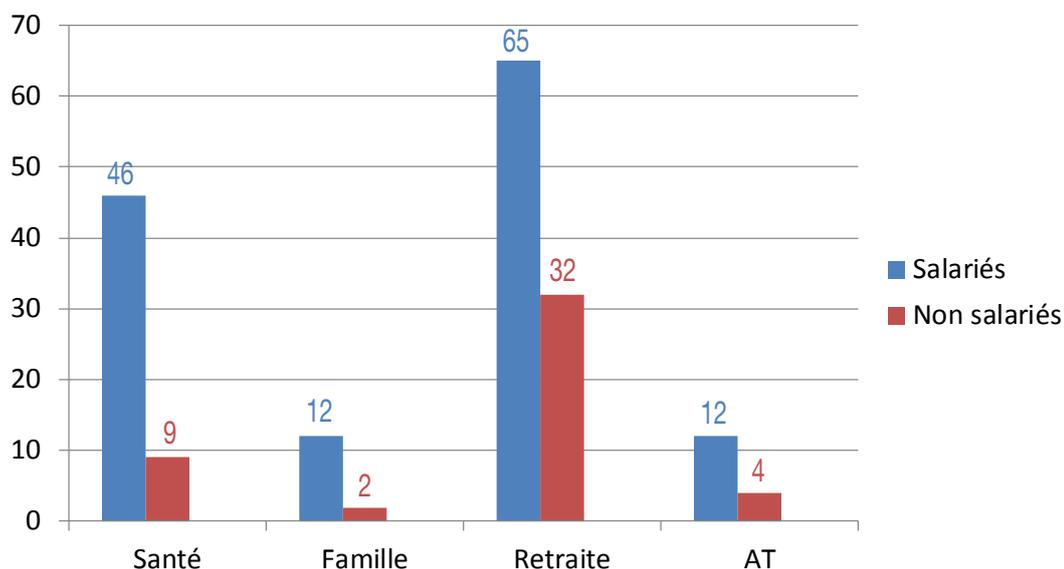
➤ 18M€ d'exonérations TO/DE (travailleurs occasionnels et demandeurs d'emploi)

➤ 135 M€ cotisations des salariés

➤ 47 M€ cotisations des non-salariés

➤ 63 M€ de prélèvements divers salariés et non-salariés (CSG, JS, ...)

COTISATIONS DES SALARIÉS & NON-SALARIÉS (hors CSG et JS)



La MSA Alpes-Vaucluse, un organisme responsable



UN ORGANISME RESPONSABLE

■ Une MSA performante

Conformément aux engagements contractés dans la Convention d'Objectifs et de Gestion, la MSA Alpes-Vaucluse s'efforce de conjuguer qualité de service et performance.

Afin de garantir la continuité du service rendu aux Adhérents et une offre globale de protection sociale dans un contexte marqué par la réduction des effectifs et des dépenses de fonctionnement, la MSA Alpes-Vaucluse s'appuie sur 384 collaborateurs investis.

1^{er} en terme de services rendus. 87,4% des engagements contractés dans la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) ont été honorés.

■ Une gestion saine

Soucieuse de la maîtrise de ses coûts de gestion, la MSA Alpes-Vaucluse a réduit ses charges d'exploitation et a bénéficié de reports de crédits destinés à amortir les coûts de mise en œuvre des mutualisations de proximité.

*Evolutions notables
entre 2015 et 2018 :*

➤ - 19 % dépenses d'affranchissements
➤ - 19 % dépenses de déplacements

➤ 245 000€
économisés

■ Notre budget

➤ 33 M€

En matière de coûts de gestion, la MSA Alpes-Vaucluse se place au **6^{ème}** rang sur **35 caisses**.



L'équipe de direction de gauche à droite : C.VAILLE, J.ROCHAT, AL.TORRESIN, N.COURSIN, FASTIER, J.OLIVERES.

■ Une lutte contre la fraude efficace

Pour garantir la bonne utilisation des fonds publics, mais également l'efficacité et la pérennité du système de protection sociale, le régime agricole mène des actions de contrôle.

Le contrôle interne

Dispositif essentiel pour la certification de nos comptes, le contrôle interne veille à sécuriser notre activité pour assurer un service fiable et de qualité à nos Adhérents.

■ 12 790 actions de contrôle interne et vérifications de dossiers

■ 69 268€ détectés en anomalie grâce au contrôle et à la supervision des dossiers

Le contrôle externe

Nos agents agréés et assermentés du service contrôle veillent à la bonne application et au respect des textes règlementaires. S'ajoutent aux missions menées par la MSA Alpes-Vaucluse, celles conduites dans le cadre du Comité Opérationnel Départemental Anti-Fraude (CODAF) en coordination avec les services de l'État et les organismes sociaux.

■ 911 actions de contrôle externes sur le respect des législations ou en matière de travail illégal

■ 446 383€ de fraude constatée

■ Une gestion active du risque

La gestion du risque fait partie intégrante de la politique de santé et contribue à la maîtrise médicalisée des dépenses.

➤ Recours contre tiers



Lorsqu'un Adhérent du régime agricole est victime d'un accident de la vie privée ou du travail causé par un tiers, la MSA prend en charge l'ensemble des frais liés à cet accident. Elle exercera ensuite un recours contre le responsable de l'accident pour récupérer les dépenses engagées auprès du tiers responsable ou de son assureur.

En permettant à la MSA d'exercer ce recours, vous contribuez à la bonne gestion du système de santé. Ainsi, vous évitez à la MSA de supporter des coûts qui ne lui incombent pas.

La MSA Alpes-Vaucluse exerce le recours contre tiers au titre de la région sud-est, soit une population totale de plus de 788 000 Adhérents.

■ 11,5 M€ recouvrés par la MSA Alpes-Vaucluse

➤ Contrôle médical et dentaire

Il s'assure que les dépenses de santé sont conformes aux exigences règlementaires et aux prescriptions de la Haute Autorité de Santé.

Il rend des avis concernant les exonérations de ticket modérateur, les demandes d'invalidité, les arrêts de travail, etc.

■ 24 291 avis rendus

Répartition

■ 6 835 avis obligatoires (exonérations de ticket modérateur, invalidités...)

■ 1 335 avis dentaires

■ 16 121 autres avis rendus

dont 7 413 contrôles d'arrêts de travail



ON EN PARLE

MSA ALPES-VAUCLUSE Réunions cantonales Comme chaque année, la MSA Alpes-Vaucluse organise ses réunions cantonales sur le territoire.

CHÂTEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN Une Maison de services au public va voir le jour

Le site du chantier est... Une Maison de services au public va voir le jour... Une première rencontre...



Elus et partenaires sur le pas de porte de la future Maison de services au public dans l'ancien Digital atelier de 1925 à Saint-Auban.

UNE CHARTE POUR LA QUALITÉ DE LA VIE AU TRAVAIL "Un document de référence"

C'est le résultat de plusieurs mois de travail et de collaboration entre les différents acteurs régionaux intervenant sur le champ de la prévention régionale...



Un rassemblement de spécialistes pour "bien vieillir"

Le Centre Local d'Information et de Coordination de la Mutualité Française et de la MSA organise un rassemblement de spécialistes pour "bien vieillir"...



À la découverte des filières du lycée professionnel Acaf-Msa

Un lycée professionnel Acaf-Msa organise une découverte des filières du lycée professionnel...



Mutuelle sociale agricole : Préserver la proximité

En ce début d'année 2018, la MSA Alpes-Vaucluse affiche ses priorités... Mutuelle sociale agricole : Préserver la proximité...



La protection sociale à vos côtés pour amortir les crises

En ce début d'année 2018, je souhaite adresser mes vœux... La protection sociale à vos côtés pour amortir les crises...

REPÈRES 9% DE LA POPULATION... Une nouvelle agence... Les missions essentielles...

La fréquentation en hausse à la Maison de services au public... Les services au public veulent reconquérir les zones rurales...

Marie-Claude Salignon, présidente de la MSA Alpes Vaucluse

En ce début d'année 2018, je souhaite adresser mes vœux... Marie-Claude Salignon, présidente de la MSA Alpes Vaucluse...

Des élèves primés au concours de la mutualité sociale agricole

LYCÉE LOUIS GIRAUD Ils organisent en mai un salon des vins et des saveurs... Des élèves primés au concours de la mutualité sociale agricole...



Des outils et conseils pour bien vieillir

Les usagers ont le sentiment d'une désertion des organismes publics alors que sont créés de nouveaux dispositifs d'accès... Des outils et conseils pour bien vieillir...

Beaumes-de-Venise La prévention du suicide dans le monde agricole

La MSA Alpes Vaucluse a organisé un spectacle intitulé "Un temps de cochon" proposé par la troupe En compagnie des éleveurs et réalisés à partir de témoignages d'exploitants agricoles ayant connus des difficultés financières...

Du théâtre pour délier la parole

Sujet encore trop souvent tabou, le risque suicidaire est pourtant bien présent dans nos campagnes. Pour dé-dramatiser le débat, la MSA Alpes-Vaucluse proposait le 7 février dernier une pièce de théâtre destinée à délier les langues...



« La MSA, un acteur de premier ordre du monde rural et agricole »

En ce début d'année 2018, la présidente de la MSA Alpes-Vaucluse, Marie-Claude Salignon, a été élue présidente de la MSA Alpes-Vaucluse...

SAINTE-CÉCILE-LES-VIGNES Des outils et conseils pour bien vieillir

Les usagers ont le sentiment d'une désertion des organismes publics alors que sont créés de nouveaux dispositifs d'accès... Des outils et conseils pour bien vieillir...

Plus d'une centaine de personnes ont assisté le 7 février dernier à la pièce de théâtre "Un temps de cochon" qui traite du mal-être en agriculture... Du théâtre pour délier la parole...

Les chiffres traduisent la réussite de la MSA Alpes-Vaucluse... Des outils et conseils pour bien vieillir...

« Des échéanciers de paiement qui ont été consentis... »... Des outils et conseils pour bien vieillir...



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

MSA Alpes-Vaucluse

Vaucluse - Siège Social

1 Place des Maraîchers - CS 60505
84056 AVIGNON Cedex 9

Tél. : 04 90 13 66 66
Fax:: 04 90 87 72 05

Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes

25B av Commandant Dumont - CS 36005
BP 79 - 05015 GAP Cedex

Tél. : 04 92 40 11 00
Fax : 04 92 51 49 23

<https://alpes-vaucluse.msa.fr>